



Les cultures légumières



recensement
agricole
2010

Une production diversifiée, souvent commercialisée en circuits courts

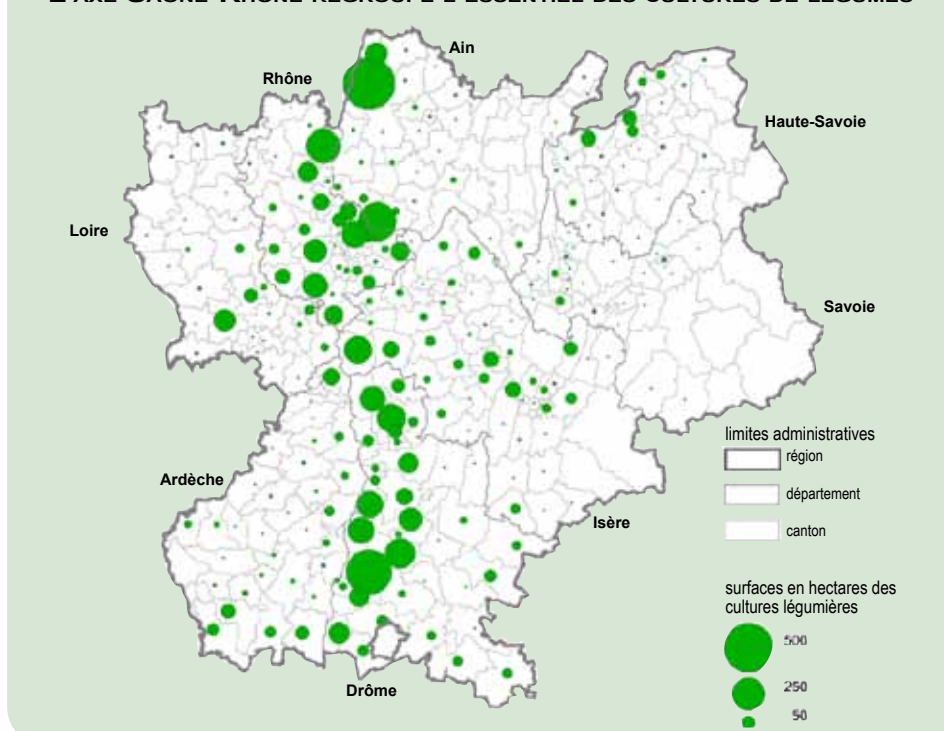
La culture de légumes est l'orientation principale de 500 exploitations rhônalpines ; pour plus de 2 000 autres, elle constitue plutôt une activité de complément. Les surfaces de légumes s'étendent sur 7 000 hectares centrés sur un axe Val de Saône-Vallée du Rhône complété par les ceintures vertes des agglomérations urbaines. La plupart des légumes sont cultivés en plein air et destinés au marché du frais ; la production de légumes de transformation est en fort déclin. Quasiment toutes les espèces sont cultivées. Les producteurs en recherchent une valorisation optimale au travers des circuits courts et de l'agriculture biologique.

Une large gamme de légumes, mais des surfaces modestes

Les cultures légumières (légumes secs, légumes frais, fraise, melon) couvrent 7 000 hectares en Rhône-Alpes, surface en diminution de 15 % au cours des dix dernières années. Pourtant les surfaces de légumes de plein air destinés au marché du frais sont restées stables, à 6 000 ha. Mais les légumes de transformation sont en chute libre : ils ne couvrent plus que 500 ha au lieu de 1 800 ha en 2000 : la Drôme est le département le plus impacté, avec ses cultures de tomates pour l'industrie. Les surfaces de légumes cultivés sous serres (450 ha) sont stables. Les serres non chauffées sont les plus

fréquentes : elles représentent 370 ha répartis sur un millier d'exploitations, soit une moyenne de 3 700 m² par exploitation. Les serres chauffées représentent 75 ha sur 135 exploitations, soit une superficie moyenne de 5 500 m² par entreprise. Les légumes secs terminent cet inventaire, occupant une surface totale de 235 ha. Les secteurs de production sont nettement concentrés selon un axe nord-sud : Val de Saône-Vallée du Rhône, complété par les ceintures vertes des agglomérations. Rhône-Alpes représente 3 % de la superficie nationale des cultures de légumes, la Bretagne étant la première région productrice avec 48 000 hectares cultivés, plus du cinquième de la surface nationale.

L'AXE SAÔNE-RHÔNE REGROUPE L'ESSENTIEL DES CULTURES DE LÉGUMES



Avec 2 350 ha, la Drôme est le principal département producteur de légumes de notre région, mais ses surfaces ont diminué d'un tiers au cours de ces dix dernières années. Le Rhône et l'Ain enregistrent des baisses de surfaces plus limitées. Les cultures de légumes progressent légèrement en Isère (+4 %) et nettement en Ardèche (+27 %). Ces comparaisons doivent être relativisées car les différents légumes valorisent de façon très variable les surfaces cultivées : un hectare de tomate sous serre chauffée représente un potentiel de production autre qu'un hectare de courge en plein champ.

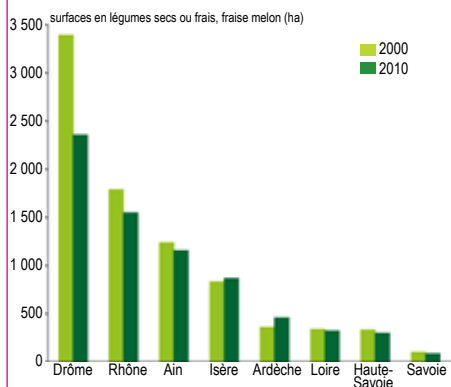
La **salade** est aujourd'hui le légume le plus cultivé de Rhône-Alpes ; l'important bassin de consommation local permet de valoriser la fraîcheur de cette plante fragile. Ses surfaces sont stables depuis dix ans. Le **radis** est également beaucoup cultivé en raison de cet atout fraîcheur. **Courges** et **potirons** enregistrent une forte progression : la célébration d'Halloween a remis leur consommation au goût du jour ; depuis l'année 2000 les surfaces cultivées ont augmenté de 70 %. La **carotte**, quant à elle, a vu ses surfaces augmenter d'un quart.

Au contraire, la **tomate** de plein champ pour la transformation est en très fort recul dans la Drôme. Le **poireau** enregistre, en dix ans, une régression d'un tiers de ses surfaces et de 20 % du nombre de producteurs, malgré

Irrigation en recul dans la Drôme

La superficie de légumes irrigués en Rhône-Alpes est de 6 100 ha, ce qui représente une diminution de 920 ha par rapport à 2000. Cette évolution est due en totalité à la forte régression de l'arrosage dans la Drôme où, en dix ans, les légumes irrigués ont vu leurs surfaces diminuer de 30 %. Malgré cela, ce département reste sur notre région celui où on irrigue le plus de légumes : 2 100 ha en 2010 ; suivent le Rhône avec 1 500 ha, chiffre stable sur ces dix dernières années puis l'Ain qui, en approchant 1 000 ha, voit sa superficie de légumes irrigués progresser de 5 %.

SEULES L'ARDÈCHE ET L'ISÈRE VOIENT LEURS SURFACES DE LÉGUMES AUGMENTER



SOURCES : AGRESTE - RECENSEMENTS AGRICOLES 2000 ET 2010

l'important effort commercial structuré par la profession : des problèmes de dépérissement se sont ajoutés à une conjoncture difficile pour briser cet élan. L'**asperge** et la **fraise** régressent d'un quart depuis 2000.

Un socle d'exploitations spécialisées

Des cultures de légumes ont été recensées sur 2 700 exploitations, mais seulement 520 d'entre elles en font leur activité principale, dont 110 produisent essentiellement sous abris.

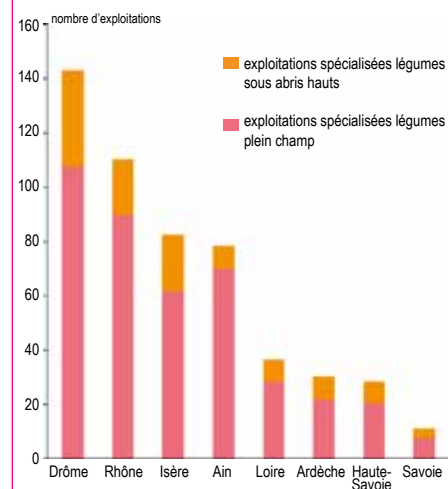
Le nombre d'exploitations produisant des légumes a baissé de 28 % en dix ans, et celui des exploitations spécialisées de 20 %.

Les exploitations spécialisées* en légumes ne cultivent que 40 % des surfaces de légumes frais dont la production est fréquemment une activité complémentaire aux grandes cultures, à l'horticulture, à l'arboriculture ou à la polyculture. Ce faible taux de spécialisation n'est pas propre à Rhône-Alpes, mais se rencontre sur l'ensemble de la France. Quant aux légumes secs, ils ne se trouvent quasiment jamais sur des exploitations à orientation légumière mais sont souvent associés aux grandes cultures.

Rhône-Alpes représente 3 % du potentiel économique national pour les exploitations produisant surtout des légumes sous abris et 6 % pour celles travaillant essentiellement en plein air. Les entreprises rhônalpines sont, en moyenne, de dimension économique plus petite que dans les autres régions : leur production brute standard* est inférieure d'un tiers sous abris et de 10 % en plein champ. Les exploitations orientées légumes représentent 2 % du potentiel économique agricole de Rhône-Alpes.

Quatre départements regroupent la majorité des exploitations orientées légumes : la Drôme suivie par le Rhône, l'Ain puis l'Isère. La Drôme et, à moindre titre, le Rhône et l'Isère, ont à la fois des exploitations spécialisées plein air et d'autres spécialisées en cultures sous abris ; par contre le département de l'Ain comporte surtout des exploitations orientées vers la production de plein air.

QUATRE DÉPARTEMENTS REGROUPENT 80% DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES



SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENT AGRICOLE 2010

* Cf. définition en page 4

LES LÉGUMES SONT SOUVENT UNE ACTIVITÉ DE COMPLÉMENT

Orientation des exploitations	surface en légumes frais, fraise, melon (ha)	nombre d'exploitations en ayant	surface moyenne par expl. (ha)
Exploitations spécialisées en légumes	2 704	518	5,2
Exploitations spécialisées autres orientations	2 414	1 198	2,0
Exploitations non spécialisées (polyculture-polyélevage)	1 728	935	1,8
Total	6 846	2 651	2,6

SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENT AGRICOLE 2010

En Rhône-Alpes, selon qu'elles produisent surtout en plein champ ou essentiellement sous abris, les exploitations spécialisées n'ont pas évolué de la même manière entre 2000 et 2010 :

- les exploitations spécialisées plein champ se concentrent : leur nombre diminue, mais leur dimension économique moyenne augmente ;

- les exploitations spécialisées sous abris connaissent un mouvement inverse : leur nombre augmente légèrement, mais leur dimension économique moyenne régresse nettement ; en effet, paradoxalement, les surfaces sous serre diminuent dans les exploitations spécialisées sous abris alors qu'elles augmentent dans les exploitations orientées plein air, et dans les non-spécialisées.

Cette augmentation des surfaces en abris hauts dans les exploitations de plein champ et dans les non spécialisées peut s'expliquer par l'essor des circuits courts afin d'élargir la période de production et diversifier l'achalandage.

Une main d'oeuvre salariée stable

En 2010, les exploitations de Rhône-Alpes dont l'activité essentielle est la production de légumes (plein champ et abris) emploient une main d'œuvre de 1 750 unités de travail annuel* (salariés et non salariés) soit 12 % de moins qu'en 2000.

Les salariés permanents représentent 487 UTA et les saisonniers 583 : le salariat constitue donc une large part de la capacité de travail, surtout en culture sous abris (70 %). En 2000, les salariés permanents représentaient 514 UTA et les saisonniers 582. La concentration des structures n'a donc pas entraîné de chute de la main d'œuvre salariée et a même renforcé son poids relatif.

* Cf. définition en page 4

DANS LES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES, PLUS DE 60 % DE LA MAIN D'ŒUVRE EST SALARIÉE									
(en Unités de Travail Annuel)	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Travail total	284	95	443	278	81	413	51	100	1 745
dont salariés permanents	87	27	111	38	29	135	12	48	487
saisonniers	83	36	171	124	5	125	24	15	583

SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENT AGRICOLE 2010

LES EXPLOITATIONS DE PLEIN CHAMP S'AGRANDISSENT, SE TRANSFORMENT... OU DISPARAISSENT

orientation des exploitations	2010				2000			
	nombre d'expl.	surface moyenne en légumes (ha)	PBS moyenne (€)	volume de travail moyen (UTA)	nombre d'expl.	surface moyenne en légumes (ha)	PBS moyenne (€)	volume de travail moyen (UTA)
légumes plein champ	410	6,0	104 000	3,0	553	4,8	75 000	2,5
légumes sous abris	108	2,3	107 000	4,9	94	2,5	160 000	6,2

SOURCES : AGRESTE - RECENSEMENTS AGRICOLES 2000 ET 2010

Les grandes* exploitations rassemblent 80 % de l'emploi permanent et 75 % de l'embauche saisonnière.

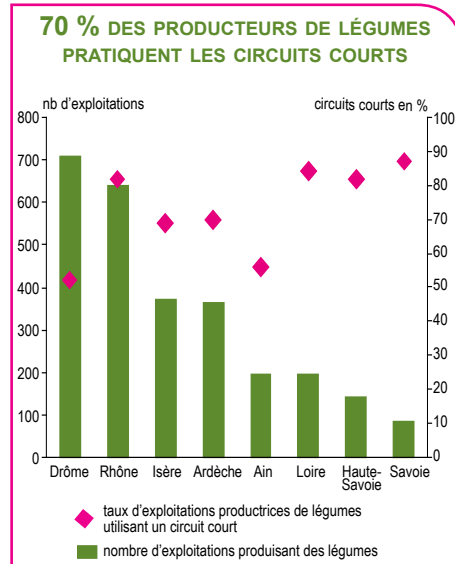
La Drôme et le Rhône regroupent chacun un quart des salariés aussi bien permanents que saisonniers, suivis par le département de l'Ain.

Dans la Drôme les deux tiers des salariés travaillent dans des exploitations orientées légumes sous abris, mais par contre dans le Rhône et surtout dans l'Ain la majorité travaille en plein air. L'emploi saisonnier est fréquent en Isère (20 % du total régional) dont la moitié dans des exploitations à dominante cultures sous abris.

L'importance des circuits courts

Rhône-Alpes est la région française où le plus grand nombre d'exploitations productrices de légumes utilisent un circuit court (vente directe au consommateur ou avec un seul intermédiaire) : elles sont 1 900, soit 70 % d'entre elles. Elles sont majoritaires dans chaque département ; cependant, dans la Drôme et l'Ain, zones d'expédition grosses productrices, elles représentent un taux plus faible que pour les autres départements où la culture des légumes correspond aux ceintures vertes en périphérie de Lyon, St Etienne, Grenoble, Chambéry et Genève.

Pour 40 % des exploitations produi-



SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENT AGRICOLE 2010

sant des légumes, les circuits courts génèrent plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires.

Parmi les exploitations vendant des légumes en circuits courts, le marché de détail est le plus important, pour 37 % d'entre elles et la vente à la ferme pour 28 %. Mais, selon les départements, le producteur ne se rapproche pas de la même manière du consommateur : si dans le Rhône et la Loire, riches de grandes agglomérations, la vente sur les marchés est dominante, par contre dans la Drôme, l'Ardèche et l'Isère la vente à la ferme joue le rôle principal. L'agriculture biologique est en forte progression : les légumes certifiés « bio » représentent aujourd'hui environ 10 % des surfaces de légumes et près de 20 % des exploitations productrices. Les départements de la Drôme et de l'Isère sont les chefs de file régionaux de ce développement.

A l'image de l'Indication Géographique Protégée Ail de la Drôme, c'est un total de 240 exploitants qui produisent des légumes sous signe de qualité autre que bio pour identifier leur production auprès du consommateur.

En bref ...

Les chefs d'exploitations spécialisées en légumes sont, en moyenne, âgés de 50 ans (51 ans toutes orientations confondues).

Les femmes représentent 21 % des chefs d'exploitation (20 % pour l'ensemble).

54 % des chefs d'exploitation quinquagénaires et plus ne savent pas s'ils auront un successeur et 20 % d'entre eux pensent que leur exploitation va disparaître (ensemble des orientations : 49 % et 21 %).

CHAMBRES FROIDES : L'ÉQUIPEMENT DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES

	Atmosphère ordinaire		Atmosphère contrôlée	
	nombre d'exploitations	volume cumulé (m ³)	nombre d'exploitations	volume cumulé (m ³)
Ain	31	4 794	S	S
Ardèche	7	1 073		
Drôme	32	6 786	4	158
Isère	36	3 827	6	385
Loire	9	1 146	S	S
Rhône	54	7 985	4	636
Savoie	6	461		
Haute-Savoie	10	1 578	10	2 080
Total	185	27 650	29	3 617

S : secret statistique

SOURCE : AGRESTE - RECENSEMENT AGRICOLE 2010

A CHAQUE DÉPARTEMENT, SES PRODUCTIONS

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Nombre d'exploitations									
produisant des légumes en 2010	196	365	709	373	196	638	83	142	2 702
produisant des légumes en 2000	292	436	1 070	504	224	927	122	176	3 751
spécialisées* légumes en 2010	78	30	143	82	36	110	11	28	518
spécialisées* légumes en 2000	138	36	130	84	45	139	24	51	647
Surface totale en légumes (en ha)									
en 2010	1 154	456	2 357	865	320	1 547	84	297	7 080
en 2000	1 237	358	3 393	831	337	1 788	98	331	8 374
Surfaces développées* en 2010 (ha)									
Ail	ε	17	585	3	ε	3	ε	ε	611
Asperge	6	24	100	44	ε	17	ε	ε	193
Carotte	159	7	25	26	14	51	4	19	305
Choux	153	37	54	53	49	109	7	30	492
Fraise	ε	6	25	71	5	29	ε	ε	139
sous abri haut*									
plein air ou abri bas	4	23	44	80	11	45	4	ε	213
Melon	ε	13	8	3	ε	6	ε	ε	34
sous abri haut*									
plein air ou abri bas	ε	37	101	11	3	6	ε	ε	160
Poireau	247	11	44	32	59	113	6	21	533
Potiron, courge	49	56	206	104	13	112	8	38	586
Radis	190	ε	24	9	24	238	ε	11	500
Salade	305	22	88	207	93	827	20	141	1 703
Tomate	4	13	58	24	5	24	ε	17	147
sous abri haut*									
plein air	ε	33	332	26	4	12	ε	ε	412
Plants de légumes	5	ε	9	4	5	7	ε	3	35

SOURCES : AGRESTE - RECENSEMENTS AGRICOLES 2000 ET 2010

Définitions

- **Les cultures légumières**, au sens du recensement agricole, sont les légumes secs, les légumes frais, fraises et melons. Les pommes de terre sont considérées comme des cultures industrielles.
- **Les exploitations spécialisées en légumes**, au sens de la présente publication, font partie de l'une des orientations techniques (OTEX) suivantes :
Otex 1630 : exploitations spécialisées en culture de légumes frais de plein champ (parcelles également affectées à d'autres cultures que les légumes).
Otex 2811 : exploitations spécialisées en culture de légumes d'intérieur.
Otex 2821 : exploitations spécialisées en culture de légumes de plein air (parcelles toujours consacrées à la culture de légumes).
- **Les surfaces développées** sont comptées autant de fois qu'elles ont donné de productions légumières (à partir de nouveaux plants) au cours de la campagne agricole. Toutes les surfaces par espèce sont des surfaces développées. Les surfaces totales en légumes sont des surfaces physiques, non développées.
- **Les abris hauts** sont des abris en verre ou plastique, chauffés ou non, sous lesquels on peut tenir debout.

- **IGP** : Indication Géographique Protégée, désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation ; c'est un signe européen.
- **PBS** : la production brute standard est calculée à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et aux cheptels ; ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit le potentiel de production des exploitations et permet de les classer en moyennes, quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 € et en grandes quand elle est supérieure ou égale à 100 000 €. La contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (OTEX). La PBS décrit un potentiel, elle ne mesure pas la valeur de la production, ni un chiffre d'affaires.
- **UTA** : Unité de Travail Annuel qui correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Sur une exploitation, le travail provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des ETA et des CUMA).
- **Résultats semi-définitifs au 15/08/2011**

© AGRESTE 2012

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective
Cité Administrative - BP 3202 - 165, rue Garibaldi - 69401 LYON CEDEX 03
Tél. : 04 78 63 25 35 - Fax : 04 78 63 34 37
courriel : sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Gilles Pelurson
Rédaction : Denis Ginon
Cartographie : Pierre Lambert
Composition : Laurence Dubost
Photo : DRAAF Rhône-Alpes/Michel Cazenave
Impression : SSP
N° CPPAP : 1260 AD
ISSN : 1295 - 9049
Dépôt légal : Mars 2012
Prix : 3,50 €